

Ce projet d'études est un document préalable qui vise à la discussion et à la négociation avec le CORI de votre faculté, dans le but de définir votre contrat pédagogique final. Son remplissage en bonne et due forme ainsi que la signature des deux parties assurent la qualité de gestion et garantissent la reconnaissance des crédits ECTS. Il vous assure également le droit à l'ouverture de votre compte sur la plateforme OLA pour saisir et faire signer votre contrat pédagogique définitif.

Student / Etudiant	Last name(s) / Nom	First name(s) / Prénom	Date of birth / Date de naissance	Nationality / Nationalité	Sex [M/F] / Sexe	Study cycle / Cycle d'étude	Field of education / Domaine d'études
Sending Institution / Etablissement d'envoi	Name / Nom	Faculty / Faculté	Erasmus code (if applicable)	Address / Adresse	Country / Pays	Contact person name ; email; phone	
	UNIVERSITE DE STRASBOURG		F STRASBO48	RUE BLAISE PASCAL 4, Strasbourg 67081, France	France / FR	<u>Gestionnaire Mobilité DRI / dri-erasmus- etudes@unistra.fr / +33 (0)3 68 85 60 03</u>	
Receiving Institution / Etablissement d'envoi	Name / Nom	Faculty / Faculté	Erasmus code (if applicable)	Address / Adresse	Country / Pays	Contact person name ; email; phone	

Study Programme at the Receiving Institution / Programme d'études dans l'établissement d'accueil					
Planned period of the mobility / Période de mobilité prévue [month/year]...../20..... to [month/year]...../20.....					
Table A Before / Tableau B Avant la mobilité	Component code / Code matière (Facultatif)	Component title at the Receiving Institution (as indicated in the course catalogue) / Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'accueil (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Semester [e.g. autumn / spring; term] / Semestre	Number of ECTS credits (or equivalent) to be awarded by the Receiving Institution upon successful completion / Nombre de crédits ECTS attribués par l'établissement d'accueil, après validation de la composante	
					Total:
Web link to the course catalogue at the Receiving Institution describing the learning outcome / Lien web vers le catalogue de cours de l'établissement d'accueil sur lequel figurent les résultats d'apprentissages:					

The level of **language competence** in that the student already has or agrees to acquire by the start of the study period is : (A1, A2, B1, B2, C1, C2)

Le niveau de **compétence linguistique** en [Indiquer ici la principale langue d'enseignement] que l'étudiant possède ou s'engage à acquérir avant le début de la période de mobilité est : (A1, A2, B1, B2, C1, C2)

Commitment / Engagement

By signing this document, the student, the Sending Institution and the Receiving Institution confirm that they approve the Learning Agreement and that they will comply with all the arrangements agreed by all parties. Sending and Receiving Institutions undertake to apply all the principles of the Erasmus Charter for Higher Education relating to mobility for studies (or the principles agreed in the Inter-Institutional Agreement for institutions located in Partner Countries). The Sending Institution and the student should also commit to what is set out in the Erasmus+ grant agreement. The Receiving Institution confirms that the educational components listed in Table A are in line with its course catalogue and should be available to the student. The Sending Institution commits to recognise all the credits gained at the Receiving Institution for the successfully completed educational components and to count them towards the student's degree as described in Table B (whether the component has been completed online or in-class). Any exceptions to this rule are documented in an annex of this Learning Agreement and agreed by all parties. The student and the Receiving Institution will communicate to the Sending Institution any problems or changes regarding the study programme, responsible persons and/or study period.

En signant ce document, l'étudiant, l'établissement d'envoi et l'établissement d'accueil confirment qu'ils approuvent le contrat pédagogique et qu'ils se conforment aux dispositions acceptées par les 3 parties. Les établissements d'envoi et d'accueil s'engagent à respecter tous les principes de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) relatifs aux mobilités d'études (ou les principes de l'accord interinstitutionnel pour les établissements situés dans les pays partenaires). L'établissement bénéficiaire et l'étudiant s'engagent également à respecter le contrat de mobilité. L'établissement d'accueil certifie que les composantes pédagogiques listées dans le tableau A sont en adéquation avec son catalogue de cours et seront accessibles à l'étudiant. L'établissement d'envoi s'engage à reconnaître tous les crédits ECTS ou tous crédits équivalents obtenus dans l'établissement d'accueil pour les composantes pédagogiques validées et à les comptabiliser pour la validation du diplôme de l'étudiant, tel qu'indiqué dans le tableau B (que la composante pédagogique soit validée en mobilité physique ou virtuelle). Toute exception à cette règle devra être formalisée et annexée au contrat pédagogique et acceptée par toutes les parties. L'étudiant et l'établissement d'accueil devront informer l'établissement d'envoi de tout problème ou modification concernant le programme d'études, les personnes responsables et/ou la période d'études.

Commitment / Engagement	Name / Nom	Email	Position/Fonction	Date	Signature
Student / Etudiant					
Commitment / Engagement	Name / Nom	Email / Phone	Position/Fonction	Date	Signature
Responsible person at the Sending Institution / <i>Personne responsable dans l'établissement d'envoi</i>					